

No 20.

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU LUNDI, 29 SEPTEMBRE 1919.

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre,—Que le greffier a déposé sur la Table le premier rapport de l'examineur des pétitions, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 96, l'examineur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport:—

Votre examineur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé, et a constaté que toutes les prescriptions requises par la règle 91 ont été suivies, savoir:—

De la *North Empire Fire Insurance Company* de Winnipeg, Manitoba, pour une loi à l'effet de rendre valide et confirmer une émission de certaines débentures de son capital-actions, ci-devant émises et données en échange pour certaines autres actions du capital-actions de la *Canada West Fire Insurance Company* et pour d'autres objets.

Le greffier dépose sur la Table le bill suivant:—

Bill (No 16), Loi concernant *The North Empire Fire Insurance Company*.—M. Blake.

Ledit bill est, en conséquence, lu la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 99.

M. Calder, du comité spécial sur le Bill (No 10), Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile, présente le second rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande que son quorum de onze (11) membres soit réduit à huit (8).

Du consentement de la Chambre, ledit rapport est adopté.

Du consentement de la Chambre;

Sur motion de M. Calder,—Ordonné, que le nom de M. McGregor soit substitué à celui de M. Tremain sur le comité spécial sur le Bill (No 10), Loi modifiant la Loi du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile.

Sir George Foster, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du recensement de l'Industrie, 1917. Part. IV. Section 1, Bois d'œuvre, Lattes, Bardeaux, etc.